



Service Traiteur
Nos Conditions Général de Vente (CGV)
(Prestation dans les Salles loué par le client)

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent la relation contractuelle entre le prestataire traiteur et le client pour la prestation de services traiteur dans les salles loué par le client. Elles génèrent les droits et obligations de chaque partie. Les Formules sur le site www.qgstiring.com et www.chezchopi.fr sont uniquement disponible pour prestations dans les salles KLEMON ou KLEWI loué par la SCI KLEWI sis au 16 rue du vieux stiring, 57350 STIRING WENDEL (tel 0632867988)

2° Réservation et confirmation

2.1 Le client doit effectuer une demande de devis par courriel, à l'adresse « chezchopi@gmail.com » pour la prestation traiteur souhaité, en indiquant la date, l'heure, la salle, et le nombre d'invitations. (Adultes, Adolescents, Enfants), pour les Formules en Salle
2.2 La réservation est effective uniquement :

1° Après le paiement à la SCI KLEWI du loyer de la salle ou aura lieu la réception.

2° Après le paiement de l'acompte pour le service traiteur à QG Stiring (Chez Chopi).

3° Le loyer payé pour la location de la salle, ne peut pas être considéré comme acompte pour les formules traiteurs

3° Prestations fournies

3.1 Le prestataire traiteur s'engage à fournir les services suivants : La Formule et les Options commandé ,consulté sur www.chezchopi.fr ou www.qgstiring.com , les services inclus, tels que le service de restauration, le matériel, pour les manifestations en salle, et de préparer les plats traiteurs commandés à emporter, pour l'heure défini.

3.2 Le client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires au prestataire traiteur, y compris les allergies alimentaires, les restrictions alimentaires et les préférences spéciales des invités

3.1 Limitation de Responsabilité et Acceptation du Risque

En ce qui concerne les produits frais fournis, le Client reconnaît que leur nature périssable comporte un certain risque inhérent. Le Fournisseur décline toute responsabilité pour tout dommage, perte, préjudice ou réclamation résultant directement ou indirectement de la prestation de service ou du produit fourni, à moins que ledit dommage, perte, préjudice ou réclamation ne résulte d'une faute intentionnelle

La responsabilité totale du Fournisseur envers le Client, quelle que soit la nature de la réclamation, ne pourra en aucun cas dépasser le montant total payé par le Client pour la prestation de service ou le produit en question.

Le Client reconnaît que malgré toutes les précautions prises, des risques résiduels subsistent et accepte ces risques en engageant les services du Traiteur.

En signant le présent document, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les termes de cette clause de non-responsabilité. Le Client assume expressément les risques associés à la prestation de service traiteur, en particulier en ce qui concerne les produits frais.

4° Tarifs et paiement

4.1 Les tarifs convenus entre les parties sont indiqués dans le devis et facture émis par le prestataire traiteur.

4.2 Le client s'engage à effectuer les paiements selon les modalités convenues, notamment le paiement de l'acompte de 30% à la commande ou au moins 8 (huit) jours avant, et le solde avant ou le jour de l'évènement.

Règlements : Par Carte Bancaire, En Espèces ou en Chèques dans nos locaux.

: Par Carte Bancaire, ou Virement sur la Boutique en ligne (www.qgstiring.com) : En 4 X sans frais sur la boutique en ligne (Compte PayPal)

4.3 Tout retard de paiement peut entraîner des pénalités ou l'annulation de la prestation par le prestataire traiteur.

5° Modifications et annulations

5.1 Toute modification de la commande initiale doit faire l'objet d'un accord écrit entre les parties.

5.2 En cas d'annulation de la prestation par le client, les conditions suivantes s'appliquent : Annulation plus de 30 jours avant la date de l'évènement : remboursement de l'acompte. Annulation moins de 30 jours avant la date de l'évènement : l'acompte n'est pas remboursé

5.3 En cas d'annulation de la prestation par le prestataire traiteur pour des raisons indépendantes de sa volonté, il s'engage à rembourser intégralement le client.

6° Responsabilité

6.1 En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGV, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis aux tribunaux compétents conformément à la législation en vigueur.

Droit applicable Les présentes CGV sont régies par le droit en vigueur en FRANCE et doivent être interprétées conformément à celui-ci.

EN FOI DE QUOI, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté ces conditions et clauses de non-responsabilité en signant ci-dessous.